

## Commission des officiels

### - Certification pratique saison 2022 -

#### ○ Filière jury (hors jeunes juges)

Pour toutes les personnes ayant validées des modules d'officiels et visant une qualification d'officiel, une certification pratique est requise sur des compétitions.

En fonction de la nature de la compétition support de l'évaluation et de l'expérience du stagiaire, une ou plusieurs compétitions seront utilisées. Dans toutes les spécialités, le nombre important de postes à occuper est tout à fait compatible avec un étalement sur plusieurs compétitions (demi-fond d'un côté sprint/haies d'un autre, sauts horizontaux et sauts verticaux, lancers en rotation et en translation...).

Afin d'avoir une certaine cohérence entre le niveau de la compétition et le niveau de qualification, les niveaux de compétitions suivants peuvent être support des évaluations :

- Qualification de niveau assistant :
  - Chaque comité départemental aura la charge d'organiser la certification et d'assurer le suivi des évaluations partielles des juges assistants.
- Qualification de niveau Juge :
  - Toutes les compétitions départementales (sous réserve de la présence d'un formateur).
  - Toutes les compétitions de zone ou régionales
- Qualification de niveau chef juge :
  - Toutes les compétitions de zone ou régionales

**Il est indispensable que chaque candidat signale son souhait d'être évalué auprès de la commission régionale des officiels pour les niveaux « Juge » et « Chef Juge » (auprès des comités pour le niveau assistant) au plus tard le lundi précédant la compétition.**

Il recevra une confirmation sur la possibilité ou pas de son évaluation au plus tard le jeudi avant la compétition. **Aucun candidat qui indiquerait uniquement sur le lieu de la compétition vouloir être évalué ne sera accepté.**

Pour nous contacter :

- un formulaire d'inscription est disponible sur le site internet de la ligue, rubrique [Jury](#)
- ou en envoyant un mail à Michaël JOUSSE ([jousse michael@orange.fr](mailto:jousse michael@orange.fr)) et Daniel JOSIEN ([bacchantes@orange.fr](mailto:bacchantes@orange.fr)).

**Un candidat en évaluation ne compte dans le quota jury de son club que s'il est accompagné d'un juge qualifié.**

- **Jeunes Juges**

Les évaluations des jeunes juges régionaux peuvent avoir lieu lors de toutes les compétitions de zone ou régionales (sous réserve que le jeune ait bien réalisé toutes ses pratiques formatives auparavant)

Cette évaluation comporte une partie théorique (faite juste avant la compétition) et une partie pratique.

Il est indispensable d'informer la commission régionale jeune de la présence d'un candidat jeune juge (en précisant la spécialité) à l'une de ces compétitions pour que l'on puisse organiser les évaluations. **Aucun candidat qui indiquerait uniquement sur le lieu de la compétition vouloir être évalué ne sera accepté.**

Merci d'envoyer un mail à : Martine GUILLON ([martineg24@orange.fr](mailto:martineg24@orange.fr)), Michaël JOUSSE ([jousse michael@orange.fr](mailto:jousse michael@orange.fr)) et Jean-Pierre BAGRIOT ([bagriot.jean-pierre@orange.fr](mailto:bagriot.jean-pierre@orange.fr)).